

**EUREX FIDUCIAIRE
EUROPEENNE**

Société de
Commissaires aux
Comptes inscrite sur
la liste nationale des
Commissaires aux
Comptes rattachée à la
CRCC Dauphiné-Savoie

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
TERRITORIALE DE LA SAVOIE****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2020

5 Rue Salteur

73024 CHAMBERY CEDEX

Ce rapport contient 21 pages

EUREX FIDUCIAIRE EUROPÉENNE

SAS au capital de 1.958.624 euros - Siren n° 385 274 196 RC Annecy - TVA FR 88 385 274 196 - Code Naf 6920 Z

Siège Social : 1 rue du Champ de la Vigne - CS 40074 - 74603 Seynod Cedex

Tél : 04 50 69 03 04 - e.mail : audit.chambery@eurex.fr - www.eurex.fr

Bureau secondaire d'Aix-Les-Bains/ Chambéry : 40 rue de la Françon - 73420 Voglans

Tél : 04 79 54 44 05 - e.mail : audit.chambery@eurex.fr

Autres bureaux secondaires : Annecy - Lyon - Moûtiers - Rumilly - Thônes

Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de la Savoie

5 rue Salteur

73024 CHAMBERY CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2020

Aux membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de la Savoie,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la CCI 73 relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'organisme à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL d'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 Janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans la note « Faits majeurs de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels, qui expose : la situation de l'organisme face à la crise COVID-19 avec notamment l'augmentation de la Taxe pour Frais de Chambre, l'augmentation des provisions pour risques et charges et enfin la reprise totale de provision sur le compte courant de la SCI Hermès.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 créé des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur les perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'organisme ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Commission des finances.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre organisme.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Voglans, le 12 Mai 2021

EUREX-AUDIT RHONE-ALPES

Alexandre BOUTARIN

Commissaire aux comptes

ANNEXE AU RAPPORT

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/12/2020 Durée 12 mois			Clôture au 31/12/2019 Durée 12 mois
	Brut	Amort./Prov.	Net	Net
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
ACTIF IMMOBILISE :				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :	300 798,52	300 588,39	210,13	246,68
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :	11 910 435,99	6 239 778,61	5 670 657,38	6 051 906,45
IMMOBILISATIONS FINANCIERES :	2 869 916,36	532 988,89	2 336 927,47	2 118 597,03
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	15 081 150,87	7 073 355,89	8 007 794,98	8 170 750,16
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS :				
AVANCES ET ACPTES VERS/. CDES	3 695,82		3 695,82	5 593,47
CREANCES D'EXPLOITATION :	697 538,24	21 208,89	676 329,35	949 326,77
CREANCES DIVERSES				
CAPITAL SOUSCRIT APPELE NON VERSE				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :	1 400 000,00		1 400 000,00	1 400 000,00
DISPONIBILITES	3 886 290,48		3 886 290,48	2 462 831,89
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	12 027,15		12 027,15	8 680,98
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 999 551,69	21 208,89	5 978 342,80	4 826 433,11
CHARGES A REP.S/PLUS. EXERC. III				
PRIMES DE REMB. DES OBLIGAT. IV				
ECART DE CONVERSION ACTIF V				
TOTAL ACTIF	21 080 702,56	7 094 564,78	13 986 137,78	12 997 183,27

BILAN

PASSIF	Clôture au 31/12/2020 Durée 12 mois	Clôture 31/12/2019 Durée 12 mois
<i>CAPITAUX PROPRES</i>		
CAPITAL	70 633,20	70 633,20
AUTRES	79 405,00	79 405,00
REPORT A NOUVEAU	6 093 881,75	5 235 690,39
RESULTAT DE L'EXERCICE	754 586,51	858 191,36
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 115 702,44	3 375 565,13
PROVISIONS REGLEMENTEES		
<i>TOTAL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>10 114 208,90</i>	<i>9 619 485,08</i>
<i>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</i>		
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	2 180 767,70	1 871 380,10
<i>TOTAL PROV. RISQ. & CHAR</i>	<i>2 180 767,70</i>	<i>1 871 380,10</i>
<i>DETTES</i>		
DETTES FINANCIERES :		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ETABLISSEMENTS CREDIT		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	315 752,00	315 752,00
PRETS AVANCES RECUS INTER SERVICES		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES		
DETTES D'EXPLOITATION :		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	399 750,90	420 990,32
DETTES FISCALES ET SOCIALES	10 464,67	11 357,73
AUTRES		
DETTES DIVERSES :		
DETTES SUR IMMO ET CPTES RATTACHES	7 057,48	21 450,17
DETTES FISCALES (IMPOT SUR LES BENEFICES)		
AUTRES DETTES	878 946,52	730 377,96
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	79 189,61	6 389,91
<i>TOTAL DETTES</i>	<i>1 691 161,18</i>	<i>1 506 318,09</i>
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		
<i>TOTAL PASSIF</i>	<i>13 986 137,78</i>	<i>12 997 183,27</i>

Périmètre SAVOIE
 REGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
 En euros
 DATE 2020

FONCTIONNEMENT - PRODUITS -

Produits	Budget Exécuté	Budget Rectificatif	Budget Exécuté	Différence (D) = (C)-(B)
	2019 (A)	2020 (B)	2020 (C)	
Produits d'exploitation :				
Ressources fiscales (A)	3 388 642	3 620 671	3 660 778	40 107
Ventes de marchandises	21 752	6 705	20 688	13 983
Production vendue (biens et services) (a)	1 387 961	1 095 057	1 135 436	40 379
Sous-total (B) - Montant net du chiffre d'affaires (b)	1 409 712	1 101 762	1 156 124	54 363
Production stockée (c)				
Production immobilisée				
Ressources d'origine publique et subventions d'exploitation	263 182	353 942	372 276	18 334
Reprises sur provisions (et amort), transferts de charges	438 011	78 813	149 651	70 838
Autres produits	1 229	50	1 417	1 367
Contributions reçues des services				
Sous-total (C)	702 422	432 806	523 344	90 539
TOTAL (A+B+C) = I	5 500 776	5 155 238	5 340 247	185 008
Quotes-parts de résultats sur opérations en commun (II)				
Produits financiers :				
De participation (2)		13 000		-13 000
D'autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)	88 689	67 000	80 399	13 399
Reprises sur provisions et transferts de charges	280 000	180 000	231 906	51 906
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL III	368 689	260 000	312 305	52 305
Produits exceptionnels :				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	259 863	261 708	273 418	11 710
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL IV	259 863	261 708	273 418	11 710
Total des produits (I + II + III + IV)	6 129 328	5 676 946	5 925 970	249 024
Solde débiteur = perte (3)	0	0	0	
TOTAL GENERAL	6 129 328	5 676 946	5 925 970	249 024

- 1) Dont produits afférents des exercices antérieurs
 2) Dont produits concernant les entreprises liées
 3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de

(* Le budget voté correspond au budget rectificatif ou, à défaut, au budget primitif

- a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes (des éléments de 708 peuvent être affectés aux ventes de marchandises)
 b) Activité professionnelle normale et courante
 c) Stock final moins stock initial : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-)

Périmètre SAVOIE
 REGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
 En euros
 DATE 2020

FONCTIONNEMENT - CHARGES -

Charges	Budget Exécuté	Budget Rectificatif	Budget Exécuté	Différence (D) = (C)-(B)
	2019 (A)	2020 (B)	2020 (C)	
Charges d'exploitation (1) :				
Parts contributives (A)				
Achats de marchandises (a) Variation de stock (b)	18 962	8 655	6 214	-2 441
Achats de matières premières et autres approvisionnements (a) Variation de stock (b)	1 023	400	6 279	5 879
Autres achats et charges externes (*)	4 577 886	4 163 485	3 930 788	-232 697
Impôts, taxes et versements assimilés	136 653	157 796	176 637	18 841
Salaires et traitements	-47 045	-8 000	-340	7 660
Charges sociales	-26 391	-1 092	4 457	5 549
Dotations aux amortissements et aux provisions Sur immobilisations : dotations aux amortissements (c) Sur immobilisations : dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions Pour risques et charges : dotations aux provisions	435 868	450 000	420 573	-29 427
Autres charges	62 581	39 682	74 035	34 354
Contributions versées aux services				
Sous-total (B)	5 266 936	5 143 191	5 122 547	-20 644
TOTAL (A+B) = I	5 266 936	5 143 191	5 122 547	-20 644
Quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun (II)				
Charges financières :				
Dotations aux amortissements et aux provisions Intérêts et charges assimilées (2) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de VMP			2 082	2 082
TOTAL III			2 082	2 082
Charges exceptionnelles :				
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements et aux provisions	4 200		35 261 11 494	
TOTAL IV	4 200		46 755	46 755
Impôts sur les bénéfices (V)				
Total des charges (I + II + III + IV + V)	5 271 136	5 143 191	5 171 384	28 193
Solde créditeur = bénéfice (3)	858 191,36	533 755,69	754 586,51	220 831
TOTAL GENERAL	6 129 328	5 676 946	5 925 970	249 024

Y compris :

redevance de crédit-bail mobilier 6122
 redevance de crédit-bail immobilier 6125

- 1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
- 2) Dont intérêts concernant les entreprises liées
- 3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de

** Le budget voté correspond au budget rectificatif ou, à défaut, au budget primitif

- a) Y compris droits de douane
- b) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-)
- c) Y compris éventuellement dotations aux amortissements des charges à répartir



Chambre de Commerce et d'Industrie de la Savoie

Annexe aux comptes annuels

de l'exercice clos le

31 décembre 2020

Montants exprimés en Euro

La présente annexe aux comptes annuels de l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 2020 comporte les éléments d'informations complémentaires au bilan dont le total s'établit à 13 986 137,78 € et au compte de résultat qui se solde par un résultat net positif de 754 586,51 €.

Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère obligatoire, ne sont mentionnés que pour autant qu'ils ont une importance significative.

Table des matières

1 Principes, règles et méthodes comptables

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

- 2.1.1 Tableau des immobilisations
- 2.1.2 Tableau des amortissements
- 2.1.3 Méthode d'évaluation des immobilisations incorporelles
- 2.1.4 Méthode d'évaluation des immobilisations corporelles
- 2.1.5 Immobilisations financières
- 2.1.6 Créances immobilisées
- 2.1.7 Stocks
- 2.1.8 Créances
- 2.1.9 Comptes de régularisation

2.2 Passif

- 2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres
- 2.2.2 Subventions d'investissements
- 2.2.3 Provisions pour risques et charges
- 2.2.4 Dettes financières et autres dettes
- 2.2.5 Comptes de régularisation

3 Autres informations

- 3.1 Ventilation de l'effectif moyen par régime juridique
- 3.2 Ventilation des produits d'exploitation
- 3.3 Relations financières et engagements donnés avec A2G
- 3.4 Fonds ALIZE

1 Principes, règles et méthodes comptables.

Les comptes de l'exercice 2020 ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le décret du 18 juillet 1991, l'arrêté du 26 décembre 1991 et le plan comptable des Chambres de Commerce et d'Industrie défini par l'arrêté du 3 décembre 1991.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits majeurs de l'exercice :

- L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales de l'environnement économique mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre situation, sans toutefois remettre en cause la convention de continuité d'exploitation.
- Augmentation de la TCCI de 272k€ par rapport à 2019, du fait du financement exceptionnel octroyé par l'ETAT afin de déployer le soutien et l'accompagnement de nos ressortissants sur les aides COVID, et en parallèle de mettre en place les plans de relances post COVID.
- Augmentation des Provisions pour Risques et Charges de 309k€ par rapport à 2019, suite à litiges en cours, et à actualisation actuariaire.
- Reprise de provision sur la valorisation des Titres et Compte Courant de la SCI Hermes à hauteur de 231 876,36€.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	300 799	0	0	300 799
Immobilisations corporelles	11 871 148	39 288	0	11 910 436
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Immobilisations financières	2 881 410	0	11 494	2 869 916
	15 053 357	39 288	11 494	15 081 151

2.1.2 Tableau des amortissements

Rubriques	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	300 552	37	0	300 588
Immobilisations corporelles	5 819 242	420 537	0	6 239 779
	6 119 794	420 573	0	6 540 367

2.1.3 Méthode d'évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Marques	Non amortissable	-
Logiciels	Linéaire	3 ans

2.1.4 Méthode d'évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans ; 50 ans
Installations générales et agencement des constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

■ Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition sont compris dans le coût d'entrée des immobilisations.

2.1.5 Immobilisations financières

Renseignements globaux sur les filiales et participations

Filiales et participations	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore rembours.	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice	Observations
	Brute	Nette				
- françaises	2 859 708	2 326 719			4 937	
Avance faite à A2G			0			

2.1.6 Créances immobilisées

- Principaux mouvements

Reprise de provision sur valorisation des Titres et Compte Courant de a SCI Hermes à hauteur de 231 876,36 € ;

2.1.7 Créances

2.1.7.1 Classement par échéances

Créances	Montant brut	A - 1 an	A + 1 an
<u>Créances de l'actif immobilisé :</u>			
- participations.....	2 227 179	0	2 227 179
- Avance remboursable (1).....	0	0	0
- dépôts et cautionnements.....	10 208	0	10 208
<u>Créances de l'actif circulant :</u>			
- clients et comptes rattachés.....	325 975	270 293	55 682
- autres créances.....	371 563	225 048	146 515
- charges constatées d'avance.....	12 027	12 027	0
Total	2 946 952	507 369	2 439 583
(1) avances accordées dans l'exercice.....			
(1) avances remboursées dans l'exercice.....			

2.1.7.2 Produits à recevoir rattachés aux créances

Produits à recevoir	Montant
Créances clients et comptes rattachés	247 816
Fournisseurs	0
Subventions et divers	319 405
	567 221

2.1.7.3 Autres informations significatives

Les éléments de l'actif circulant sont inscrits pour leur valeur nominale, sous déduction, le cas échéant, des provisions destinées à les ramener à leur valeur actuelle.

2.1.8 Compte de régularisation

2.1.8.1 Charges constatées d'avance

■ Charges Batiments	3 075
■ Abonnements (documentations, téléphonie, poste...)	2 200
■ Location Informatique, Licence, Noms de domaine.....	3 981
■ Entretien, maintenance.....	1 381
■ Services extérieurs	1 391
TOTAL	12 027

2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres et autres fonds

	Début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
Capital : dotation de base	70 633			70 633
Fonds de prévention et solidarité	79 405			79 405
Report à nouveau	5 235 690	858 191		6 093 881
Résultat de l'exercice	858 191		103 604	754 587
Subventions d'investissement	3 375 565		259 863	3 115 702
Total	9 619 484	858 191	363 467	10 114 208

2.2.2 Subventions d'investissements

Mouvements des subventions d'investissement reçues

Rubriques	Début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Fin d'exercice
- Subventions d'investiss. Brutes	5 205 791	-	-	5 205 791
- Subventions inscrites au compte de résultat	- 1 830 226	- 259 863	-	- 2 090 089
Subventions d'investiss. nettes	3 375 565	- 259 863	-	3 115 702

2.2.3 Provisions pour risques et charges

2.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour Risques et Charges				
- Prov. Indem. départ à la retraite	339 976	-	37 916	302 060
- Prov. Allocation ancienneté	64 159	2 740	-	66 899
- Prov. Pour restructuration	539 290	10 990	109 019	441 261
- Autres provisions pour charges	927 955	546 649	104 056	1 370 548
	1 871 380	560 379	250 991	2 180 768
Provisions pour dépréciation				
- sur immo. Financières	762 813	2 082	231 906	532 989
- sur comptes clients	66 751	2 794	48 336	21 209
- sur autres créances				
	829 564	4 876	280 242	554 198
TOTAL	2 700 944	565 255	531 233	2 734 965
Dont dotation et reprises :				
- d'exploitation		563 172	299 327	
- financières		2 082	231 906	
- exceptionnelles		-	-	

2.2.3.2 Evaluation des provisions pour risques et charges

Elles sont estimées en fonction des données connues de la société à la date de clôture de l'exercice.

2.2.3.3 Evaluation des provisions pour dépréciation

La méthode comptable pour la valorisation des Parts et Compte Courant de la SCI Hermès a été revue en 2018.

Une évaluation du site détenu par cette SCI, nous a permis en 2018 d'établir une actualisation de la valeur des titres en tenant compte de la valeur vénale du bâtiment.

La CCI Savoie a opté pour une valorisation des Parts et C/C de la SCI HERMES basée sur la valeur vénale, avec actualisation annuelle par rapport à la dette financière et actualisation tous les 3 ans (sauf évènement de marché) par nouvelle estimation de site.

Nous avons donc procédé à l'actualisation annuelle par rapport à la dette financière de la SCI Hermès, ce qui nous amène à reprendre la provision des Titres et Compte Courant à hauteur de 231 876,36 € au titre de 2020.

2.2.4 Dettes financières et autres dettes

2.2.4.1 Classement par échéance

	Montant brut	A - 1 an	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Dettes financières :				
- Compte d'attente bancaire	-	-	-	-
- Emprunts et dettes auprès Ets crédit	-	-	-	-
- Emprunts & dettes financières divers	315 752	-	-	315 752
Avances et acomptes reçus s/ commandes	-	-	-	-
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	399 751	399 751	-	-
Dettes fiscales & sociales	10 465	10 465	-	-
Dettes s/immob. et cptes rattachés	7 057	7 057	-	-
Autres dettes	878 947	878 947	-	-
Produits constatés d'avance	79 190	79 190	-	-
	1 691 161	1 375 409	-	315 752
Emprunts remboursés dans l'exercice	-			
Emprunts souscrits dans l'exercice	-			

2.2.4.2 Détail des charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	128 907
Dettes fiscales et sociales	10 465
Dettes fournisseurs sur immobilisations	828
Autres dettes	878 947
TOTAL	1 019 146

2.2.5 Compte de régularisation

2.2.5.1 Détail des produits constatés d'avance

■ Avance subvention.....	61 822
■ Abonnement et Prestation de Services.....	15 552
■ Location d'Emplacement.....	1 816
TOTAL	79 190

Troisième partie – Autres informations

3.1 Ventilation de l'effectif moyen salarié par régime juridique

	Effectif salarié	Effectif mis à disposition
Statutaires.....	-	45,04
CDD Statutaires.....	-	1,43
CDI (Hors Statut).....	-	1,54
CDD (Hors Statut).....	-	3,78
Vacataires.....	-	-
Total	-	51,78

3.2 Ventilation des produits d'exploitation

	k€
Ressource Fiscale	3 661
Prestations et Refacturations	1 158
Subventions et partenariats	372
Reprise sur Provisions et amortissement	150
Total Produits d'exploitation	5 340

3.3 Relations financières et engagements donnés avec A2G-INSEEC

Solde des opérations au 31/12/2020

	€
Actif	
- Avance de trésorerie	0
- Créance A2G	0
- Compte client A2G-INSEEC Alpes-Savoie	30 000
Passif	
- Dépôt garantie reçu (loyer)	
- Compte fournisseur A2G-INSEEC Alpes-Savoie	30 000
Compte de résultat	
<u>Charges de fonctionnement</u>	
- Subvention d'équilibre	-
- Charges refacturables (personnel, ...)	62 484
<u>Produits de fonctionnement</u>	
- Produits financiers pour l'avance de trésorerie	-
- Remboursement des charges refacturables	62 484
- Loyers	360.000

Signature le 18/12/2012 d'un protocole d'accord entre la CCIT de la Savoie et A2G, CEFAS, SFEAS, CEE Rhône-Alpes, SFEF.

Garantie sociale : obligation de garantie de la CCIT de la Savoie à hauteur de :

- 500 000 € pour tous Préjudices concernant les aspects sociaux qui pourraient survenir au cours des trois années suivant la Date du Closing, soit le 18/12/2012 ;
- 300 000 € pour tous Préjudices concernant les aspects sociaux qui pourraient survenir à compter de la quatrième année suivant la Date de Closing ;
- 100 000 € pour tous Préjudices concernant les aspects sociaux qui pourraient survenir à compter de la cinquième année suivant la Date de Closing ;

Taxe d'apprentissage : la CCIT de la Savoie s'engage à reverser le montant maximal de la taxe d'apprentissage collectée aux entités A2G, CEFAS et SFEAS pendant une durée de 9 ans (fin le 31/12/2021).

3.4 Fonds ALIZE

Par convention signée en date du 14 mai 2018, la Préfecture de Savoie et l'association ASTREES nous ont confié la gestion des fonds Alizé.

Ces fonds ALIZE, s'élèvent au 31/12/2020 à 533 004,89€.

Ces fonds apparaissent donc dans les disponibilités de la CCI Savoie, et sont en contrepartie comptabilisés en compte 467810 autres débiteurs et créditeurs divers.